

COMMUNIQUE DE PRESSE

ANNECY, LE vendredi 17 février 2012

TOURISME/ECONOMIE/ROUTES

La Haute-Savoie prête pour le grand rush des sports d'hiver

Territoire de montagne, la Haute-Savoie forme, avec la Savoie, la 1^{ère} destination mondiale pour les sports d'hiver. Véritable poumon économique et source d'attractivité pour le territoire, **le secteur touristique fait l'objet d'une politique forte du Conseil général de la Haute-Savoie**. Ainsi, à travers ses multiples compétences, le Conseil général a un rôle central dans **l'accueil des usagers et des touristes**, l'essor économique de la Haute-Savoie, que ce soit en matière d'infrastructures et d'aménagements, notamment des stations, ou pour accompagner les flux de vacanciers sur les routes et assurer les meilleures conditions d'accueil et de sécurité. A la veille du week-end d'arrivée des vacanciers de la zone C, soit la phase de fréquentation la plus haute, **la Haute-Savoie est prête pour le grand rush des sports d'hiver !**

ÉTAT DES ROUTES/ CONDITIONS DE CIRCULATION

Un dispositif dédié / « vigie-neige »

Au service des usagers, le Conseil général aménage et entretient le réseau des routes départementales, pour améliorer en permanence les conditions de circulation et de sécurité. **Sur les routes les plus fréquentées (deux-tiers du réseau), le service est organisé pour rendre le réseau praticable entre 6h et 21 h (5 h et 22 h sur les routes à fort trafic, 8h à 19 h sur le reste du réseau).**

A l'occasion de la saison d'hiver, **le dispositif du Conseil général sur le réseau routier départemental a été repensé en 2011 autour d'une priorité environnementale : saler moins et mieux pour protéger les milieux naturels, sans pour autant remettre en cause la sécurité des usagers**. Engagée l'hiver dernier, cette nouvelle politique a porté ses fruits dès sa première saison d'expérimentation : **les quantités de sel répandues sur les routes ont diminué d'environ 25%**, alors que cet objectif était espéré sur deux ans. Au total, c'est l'équivalent de près de **500 camions de sel** qui n'ont pas été rejetés dans le milieu naturel. Un résultat obtenu grâce à l'utilisation de matériels plus performants, à une meilleure formation des agents et à la réorganisation des circuits de déneigement.

La viabilité hivernale et les mesures « grand froid »

Depuis novembre 2004, la carte de vigilance de Météo-France intègre le risque de « grand froid », un épisode de temps froid caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique. En matière de routes, la notion de "grand froid" pour la Haute-Savoie ne correspond pas à une configuration de gestion de crise. Il n'y a donc pas de consignes particulières données en cas de période froide car des conditions de températures inférieures à -8°C (seuil d'efficacité du sel de déneigement) sont régulièrement atteintes sur tout ou partie du réseau. Pour autant, le Conseil général s'est doté de moyens pour en diminuer l'impact.

Le dispositif Vigie-neige

Jusqu'au 15 mars, près de **450 personnes** vont se relayer **7 jours sur 7** pour assurer les patrouilles de veille, le salage et le déneigement des **3 000 km** du réseau départemental.
49 centres de déneigement
150 camions et chasse-neige
138 circuits de déneigement

Informations sur l'état des routes

- www.cg74.fr rubrique « routes »
- un bulletin quotidien
- Répondeur état des routes : 04.50.33.20.74

Le matériel - Les véhicules font l'objet d'un entretien attentif et sont, pour la quasi-totalité d'entre eux, garés à l'abri hors gel.

Le sel - les stocks de sel sont couverts. Le Conseil général s'est par ailleurs doté de centrales à saumure qui permettent d'augmenter l'efficacité du sel de déneigement et d'économiser les tonnages répandus.

Les congères - Lorsque la vague de froid est accompagnée de vent fort avec une neige légère au sol, il y a risques de formation de congères. Les sections fréquemment concernées par ces phénomènes sont équipées de barrières de protection en début d'hiver et les routes les plus fortement exposées aux congères peuvent être fermées préventivement (surtout la nuit).

La technicité des personnels de décision et d'intervention - Une surveillance fine du réseau doit éviter la formation de plaques de glace, tandis que les services du Conseil général accompagnent ou opèrent également des tirs de déclenchement préventif d'avalanches pour la protection des routes départementales. Ces opérations s'effectuent dans le cadre de Plan de Déclenchement Préventif d'Avalanches (PIDA) élaborés par les maires en concertation avec les services du Conseil général.

Les tendances de fréquentation

• **Janvier** : la première semaine est aussi bien remplie que la meilleure semaine des vacances de Noël (ex : un taux de remplissage de 84 % dans les hôtels).

• **Vacances de février** : le taux d'occupation prévisionnel des stations (ensemble des lits marchands) est à début février à **78%**, soit quasiment équivalent à l'an dernier avec 2 semaines centrales bien remplies (respectivement 86 % et 81%).

A noter : un bon effet « dernière minute » sur les réservations et beaucoup de demandes de courts séjours.

• **Mois de Mars** : bonnes prévisions, avec un taux d'occupation prévisionnel (ensemble des lits marchands) de 50 %.

PLACE AUX SPORTS D'HIVER

Enneigement exceptionnel et fréquentation XXL

Le weekend du 18 février annonce l'arrivée de la plus grande vague de vacanciers dans les **110 stations haut-savoyardes**. Avec un **taux d'occupation des stations évalué à 86 %** la semaine du 18 au 25 février et de **81% la semaine du 25 au 03 mars**, sans compter les nombreuses réservations de dernières minutes attendues, **l'attractivité touristique de la Haute-Savoie se confirme**. Et la neige est naturellement au rendez-vous avec un taux d'enneigement exceptionnel !

Des stations au sommet pour un accueil de qualité

42 M€ ont été engagés par le Conseil Général depuis 2003 au titre de la politique montagne pour la certification des domaines skiables, l'aide aux classes de découverte, l'accompagnement des domaines alpins et nordiques et les contrats de neige de culture ainsi que l'aide aux hébergements touristiques.

Fédérateur naturel de la promotion touristique du territoire, le Conseil Général initiera en 2012 un **plan tourisme 2013-2020**, en mettant l'accent sur **la chaîne de transports** pour optimiser l'accès aux grandes stations (liaison TGV Paris-Le Fayet, Aéroports de Chambéry et Genève), sur **l'optimisation des produits** à destination des scolaires et des familles dans les stations familiales, et sur l'optimisation des produits dédiés **au tourisme d'été**, pour lequel la Haute-Savoie bénéficie d'une avance importante vis-à-vis de ses concurrents et d'un fort potentiel de développement .

Budget de la politique montagne 2012 : 6,7M€ qui sont consacrés essentiellement aux politiques de contractualisation engagées avec les communes et les intercommunalités pour la plupart depuis 2005 et qui ont pour but **d'accompagner et de soutenir les stations de moyennes montagnes** notamment pour la **modernisation de leur offre** et pour le **maintien de leurs activités**. Ce sont des stations qui attirent les touristes mais aussi les familles, et les personnes de proximité.

Une politique en faveur des stations de montagne pour une offre touristique et de loisirs de qualité

➤ **L'exemple la station du SEMNOZ gérée par le Syndicat Intercommunal de Protection et d'Aménagement du Semnoz (SIPAS)**

Un contrat d'objectifs a été signé en 2007 entre le SIPAS et le Conseil général de la Haute-Savoie. Un projet global de « mise à niveau » des équipements touristiques mis en œuvre avec **l'aide du Conseil général de 1,5M€** sur un programme de 4 M€, afin de renforcer l'attractivité du domaine skiable pour une clientèle familiale (95% de la clientèle issus du bassin annécien, hors vacances scolaires) et public scolaire (dans le cadre du dispositif « Savoie Skier » du Conseil général : 21 collèges accueillis, 2900 élèves, 14 000 séances de ski dont 1/3 en ski nordique, sans oublier 4000 élèves du primaire).

CONTACTS PRESSE :

Alexandra Carraz
Responsable Presse

Cécile Menu
Attachée de Presse

Cellule Relations Presse
04 50 33 50 01 /ou 58 48